

Tel : 06.26.33.85.12

cryo-breizh@france-azote.fr

SAS FRANCE AZOTE

16 ZA DU FLACHEC

56230 BERRIC

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ
AZOTE LIQUIDE REFRIGERE

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: Azote liquide réfrigéré.

Noms commerciaux: Azote vrac.

Formule chimique: N₂

Utilisation principale:

Congélation, cryochirurgie, refroidissement, régulation de basses Températures, conservation cryogénique, atmosphère de protection, Gaz vecteur, décarbonication, désoxygénation, inertage.

Pour toute utilisation du produit à un(des) usage(s) autre(s) que celui(ceux) indiqué(s) ci-dessus, il est fortement conseillé de prendre l'avis de France Azote .

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation: Substance.

Composants/Impuretés:

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.



N°CAS: 07727-37-9

N°CEE (EINECS): 231-783-9

Classification des substances dans le cas d'un mélange (selon directive 67/548/CEE): Sans objet.

Symboles: Aucun.

Liste des phrases R: Aucunes.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance/préparation (67/548/CEE ou 99/45/CE): Non classée.

Identification des dangers pour l'homme:

Le contact avec le produit peut causer des brûlures par le froid ou des gelures.

Risque d'asphyxie à haute concentration.

Identification des dangers pour l'environnement:

Risque de gelure des végétaux en cas de renversements de liquides.

Autres: Ininflammable.

Gaz liquéfié réfrigéré.

4 PREMIERS SECOURS (examen medical)

Inhalation:

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Contact avec les yeux et la peau:

Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau

pendant au moins 15 minutes.

En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Appliquer un pansement stérile.

Obtenir une assistance médicale.

Ingestion:

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques:

L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Ininflammable.

Produits de combustion dangereux:

Aucun.

Agents d'extinction appropriés:

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Agents d'extinction non appropriés:

Aucun.

Méthodes spécifiques:

Si possible, arrêter le débit gazeux.

Eloigner le récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

En cas de fuite ne pas arroser d'eau le récipient. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers:

Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION

ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Evacuer la zone.

Utiliser un vêtement de protection.

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement:

Essayer d'arrêter la fuite.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage:

Ventiler la zone.

Après élimination du produit, contrôler l'atmosphère de la zone avant d'y pénétrer sans appareil respiratoire autonome.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Stockage (quantité limites):

Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température

inférieure à 50°C.

Utilisations particulières:

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition: Sans objet.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle: Contrôler
L'atmosphère de la zone contaminée avant de s'y
Introduire sans appareil respiratoire autonome.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les zones
où l'atmosphère n'a pas été contrôlée respirable.

Protection des mains: (types des gants):

Protéger les mains des éclaboussures de liquide. Utiliser
des gants spécifiés pour manipulation de liquide
cryogénique.

Protection des yeux:

Protéger les yeux des éclaboussures de liquide.

Protection de la peau:

Protéger le visage et la peau des éclaboussures de
liquide.

Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement:

Sans objet.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect/Couleur: Incolore.

Odeur: Inodore.

Poids moléculaire: 28 g/mol

Point de fusion: -210°C.

Point d'ébullition: -196°C.

Point éclair: sans objet.

Température critique: -147°C.

Densité relative, gaz (air=1): 0.97

Densité relative, liquide (eau=1): 0.8

Pression de vapeur à 20°C: Sans objet.

Solubilité dans l'eau (mg/l): 20

Solubilité dans des solvants organiques (préciser le solvant):

non connue.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Sans objet.

Viscosité: 1.78 10⁻⁴ poises (à 1 bar, 300 K)

Taux d'évaporations: Sans objet.

Température d'auto inflammation: Sans objet.

Domaine d'inflammabilité: Sans objet.

Autres:

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en dessous du sol.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité (utilisation/rejet dans l'environnement):

Stable dans les conditions normales.

Conditions à éviter:

Des renversements de liquide peuvent causer la fragilisation des

matériaux de construction.

Matières à éviter: Aucune.

Produits de décomposition dangereux: Aucun.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets dangereux, différés, immédiats, chroniques par:

Inhalation:

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

Contact avec yeux/peau:

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

Ingestion:

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité (aquatique): Sans objet.

Mobilité (transport vers eaux souterraines)

Tension superficielle: Sans objet (à 20°C, 1 bar).

Absorption/désorption: Sans objet.

Répartition dans l'environnement: Sans objet.

Persistance, dégradabilité: Sans objet.

Potentiel de bio accumulation

Kow: Sans objet.

FBC: Sans objet.

Effets divers:

Peut causer des dégâts à la végétation par gelure.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination:

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Résidus dangereux:

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Se conformer aux réglementations européennes, nationale et/ou régionale relative au traitement des déchets

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport: Azote liquide réfrigéré.

Numéro UN: UN 1977

Classe ADR/RID: 2

N°de danger ADR/RID: 22

Etiquetage ADR:

Etiquette 2.2 : Gaz non-inflammables, non toxiques.

Autres informations relatives au transport

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés.

S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place.

S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations figurant sur l'étiquette

Symboles: Aucun.

Liste des phrases R: Aucune.

Liste des phrases S: Aucune.

Classification ICPE: Non classé.

Dispositions particulières pour la protection de l'homme et de l'environnement: Aucune.

Législation nationale: Aucune.

Fin du document

21/08/2025

PRIEUR Mathieu



Le directeur

Stéphane BAUD